

Votre cotisation

**permet à la SPV de vous défendre
et de vous accompagner dans votre
quotidien professionnel.**

Chères et chers collègues,

Vous trouverez dans cet envoi votre cotisation à la SPV pour l'année 2013.

Totalement indépendante financièrement de l'Etat employeur, la Société pédagogique vaudoise vit exclusivement des cotisations de ses 3000 membres.

Cette ressource permet ainsi de payer les permanents et les nombreuses prestations offertes aux membres, notamment :

- conseils professionnels ;
- défense et accompagnement individuels ;
- défense de la profession et des conditions de travail ;
- représentation des membres auprès des instances officielles et du monde politique ;
- protection juridique (lors d'une plainte pénale contre un membre) ;
- adhésion au Fonds de secours (aide financière, notamment lors de maladie de longue durée) ;
- abonnement à la revue l'Educateur ;
- adhésion aux faîtières vaudoises (FSF), romande (SER) et internationales (notamment Internationale de l'Education) ;
- financement des associations sectorielles de la SPV ;
- rabais auprès de partenaires (notamment assurances).

Afin de répondre encore mieux aux besoins des membres, la SPV étudie actuellement la possibilité d'élargir les prestations de la protection juridique professionnelle au domaine du droit du travail et de proposer, aux collègues intéressé-e-s, une assurance juridique privée familiale à un tarif très compétitif.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir régler votre cotisation au plus tard pour la fin du mois de mai 2013. Au besoin, vous pouvez contacter le secrétariat de la SPV (021 617 65 59) pour demander de bénéficier du paiement de votre cotisation en plusieurs versements.

En vous remerciant vivement de votre confiance, je vous adresse, Chères et chers collègues, mes meilleures salutations.

Yves Froidevaux
Secrétaire général





Dernières informations de la SPV

Avenir des généralistes au secondaire HARMOS

Suite à l'annonce par la DGEO du «rapatriement», dans les trois ans, des généralistes oeuvrant au secondaire HARMOS, la SPV a rencontré récemment le Directeur général de l'enseignement obligatoire et son équipe pour lui signifier sa ferme opposition à tout transfert contraint. Après cette séance, la SPV a écrit à la Cheffe du Département pour formaliser cette position et demander à ce que les généralistes qui le souhaitent puissent poursuivre leur carrière dans les années 9-11 HARMOS.

Plus d'informations sur le site internet de la SPV (www.spv-vd.ch). (yf/dan)

Consultation sur le cadre général de l'évaluation

La SPV est actuellement consultée sur le projet de nouveau cadre général de l'évaluation. A cette occasion, la SPV défendra l'élaboration d'un document respectueux du professionnalisme des enseignant-e-s et la mise en place de procédures claires et réalistes. (dan)

L'Association du 1er cycle primaire de la SPV est née

Le 20 mars dernier en assemblée générale, l'AVECIN acceptait de modifier ses statuts pour fonder une «nouvelle» association du 1er cycle primaire (1H à 4H). La SPV se réjouit de la finalisation de ce projet qui constitue la première pierre de la réorganisation des associations sectorielles de la SPV. (yf)

Séance d'information sur la retraite

Chaque année, la SPV organise une séance d'information pour les futur-e-s retraité-e-s en début de l'année civile. En raison des négociations sur la nouvelle loi sur la Caisse de pensions, cette séance d'information a été repoussée à l'automne 2013 afin de permettre d'intégrer à cette présentation les nouvelles conditions de retraite et les mesures transitoires prévues. (yf)

Bicentenaire de la première classe pour enfants sourds en Suisse

Le bicentenaire de la première classe pour enfants sourds en Suisse (à Yverdon) sera fêté en 2013. La SPV est membre du comité d'organisation.

Plusieurs manifestations seront organisées, notamment une journée de formation, qui se tiendra à la HEP le mercredi 5 juin 2013, sur le thème «Les enjeux de l'accompagnement à la scolarisation de l'élève sourd ou malentendant».

Plus d'informations sur le bicentenaire, les manifestations organisées et inscriptions à la journée de formation sur www.bicentenaire-vd.ch. (yf)

Nouveaux sites internet pour le SER et l'Edicateur

Les sites internet du Syndicat des enseignants romands et de l'Edicateur ont fait peau neuve. Le site de l'Edicateur permet désormais à ses abonné-e-s de retrouver les dossiers et certains articles sur cette plate-forme numérique. (yf)

Site internet du SER: www.le-ser.ch

Site internet de l'Edicateur: www.revue-educateur.ch